

## **Réponse de Francine Claude, suppléante de Michel Destot dans la 3<sup>ème</sup> Circonscription**

### ***Réponse reçue au Planning Familial 38 et publiée sur Facebook.***

Les candidats aux législatives ont été interpellés par le Planning Familial 38 : voici ma réponse :

Bonjour

C'est avec plaisir et conviction que je vous réponds : dès sa création, le planning familial a été un élément majeur pour aider les femmes à revendiquer une place juste et digne dans notre société et les accompagner dans leur émancipation.

Je souscris pleinement aux points fondamentaux que vous détaillez et à toutes les actions et combats que vous menez.

Élue à fontaine, membre de l'opposition socialiste, je m'insurge régulièrement contre les propos inqualifiables et récurrents d'un élu frontiste contre le planning familial qui vote systématiquement "contre" les délibérations si les mots "planning familial" y figurent.

En avril 2015, j'ai présenté un vœu pour affirmer notre soutien à l'action du Planning Familial. Nous avons été rejoints par la majorité pour ce vœu.

Vous pourrez toujours compter sur moi pour soutenir votre action et plus largement faire respecter nos droits.

Quand à l'engagement Michel Destot, il suffit de rappeler qu'il a permis, suite à certains désengagements financiers de collectivités, l'inscription au budget du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, pour l'année 2017, d'un financement d'un montant de 4000 euros au titre de sa réserve parlementaire.

Amicalement,  
Francine Claude

Candidate suppléante de Michel Destot dans la 3<sup>ème</sup> circonscription

## **Réponse de Michel Destot, suite à la publication de Francine Claude**

### ***Réponse publiée sur Facebook***

J'ai toujours tenu à soutenir l'action du Le Planning Familial, acteur essentiel de l'éducation à la sexualité et à la vie affective, synonyme de progrès pour la société et pour les droits des femmes. Je m'associe donc totalement à la réponse de ma suppléante Francine Claude.